

Saint Pierre de Varengueville

FOIRE À TOUT

organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 12 JUILLET 2026

Nom et Prénom :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Tarif au mètre linéaire :

PARTICULIER : 3€50

PROFESSIONNEL : 5€ (avec validation du Comité, pas de restauration)

je n' ai pas de véhicule :

je réserve.....m : SOIT :X 3€50 ou 5€ =.....€

j' ai un véhicule : oui / non

j' ai une remorque : oui / non (

réservation minimum 4m et obligatoirement adaptée à la longueur du véhicule + éventuellement remorque)

je réserve.....m SOIT : X 3€50 ou 5€ =€

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : mercredi 8 juillet 2026

À joindre pour valider votre inscription :

→**photocopie d' une pièce d' identité et le règlement :**

→**par chèque à l' ordre du Comité des fêtes à déposer en mairie ou à transmettre par courrier à : Comité des fêtes-mairie-76480 st pierre de varengueville**

→**en espèces à déposer en mairie (le montant exact correspondant à votre réservation)**

→ **par virement** (le RIB vous sera transmis par mail)

→ **un chèque de caution de 10€ (voir règlement au verso)**

VOTRE INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRÈS LECTURE ET

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT AU VERSO DE CE BULLETIN 

RÈGLEMENT

☉ Pour une inscription définitive, le dossier devra être complet : bulletin signé et règlement effectué . Une confirmation vous sera envoyée par sms .

☉ Les emplacements seront désignés à l' avance par le Comité des Fêtes, toutefois , il est possible de regrouper des inscriptions en le signalant sur le bulletin. Afin d' éviter des problèmes d' installation, il serait préférable que tous les exposants au sein d' un même regroupement arrivent en même temps.

☉ Le chèque de caution de 10€ vous sera rendu en fin de journée et au plus tôt à 17h lorsque vous rapporterez vos déchets dans les sacs poubelle qui vous auront été remis à votre arrivée, ceci afin de garantir la propreté de votre emplacement à votre départ. **Tout départ de l' exposant ou désinstallation du stand avant 17h entraînera automatiquement la perte de la caution. Aucun motif ne sera retenu pour déroger à ce règlement .Tout chèque de caution non réclamé sera encaissé au plus tard 48h après la fin de la manifestation.**

☉ L' installation des exposants se fera à partir de 6h

J'ai lu , j' accepte le règlement ci-dessus et je confirme mon inscription.

À

Le

signature

(1) regroupement avec : Nom..... Prénom

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter :